



# Fiche Signalétique

---

---

## Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

---

---

**Nom du produit :** Silicone blanche RTV (pressurisée)

**Numéro(s) de produit :** 14056

**Utilisation du produit :** Produit d'étanchéité et d'adhésion

**Coordonnées du fabricant / fournisseur :**

**Aux États-Unis :**  
CRC Industries, Inc.  
885 Louis Drive  
Warminster, PA 18974  
[www.crcindustries.com](http://www.crcindustries.com)  
1-215-674-4300 (Généralités)  
800- 521-3168 (Technique)  
800-272-4620 (Service à la clientèle)

**Au Canada :**  
CRC Canada Co.  
2-1246 Lorimar Drive  
Mississauga, Ontario L5S 1R2  
[www.crc-canada.ca](http://www.crc-canada.ca)  
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

---

---

## Section 2 : Identification des risques

---

---

### Vue d'ensemble des risques

**AVERTISSEMENT :** Contenu sous pression. Le produit non durci peut provoquer l'irritation des yeux.  
Apparence et odeur : Pâte blanche, odeur de l'acide acétique

**Effets potentiels sur la santé :**

**EFFETS AIGUS :**

**YEUX :** Un contact direct peut provoquer une irritation modérée.

**PEAU :** Peut causer une irritation légère.

**INHALATION :** Il est peu probable que le matériau présente des risques d'inhalation dans des conditions ambiantes. Toutefois, si le matériau est chauffé ou si des concentrations élevées de vapeur sont atteintes, une dépression du système nerveux central peut se produire. Elle se traduit par de la somnolence, des étourdissements, de la confusion mentale ou une perte de coordination.

**INGESTION :** Faible risque d'ingestion en utilisation normale.

**EFFETS CHRONIQUES :** Inconnu

**ORGANES VISÉS :** Inconnu

**État physique aggravé par exposition :** Inconnu

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

---



---

### Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

---



---

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Polydiméthylsiloxane hydroxylé	70131-67-8	> 60
Silice, amorphe	7631-86-9	5 – 10
Distillats de pétrole	64742-46-7	5 – 10
Ethyltriacétoxysilane	17689-77-9	1 – 5
Méthyltriacétoxysilane	4253-34-3	1 – 5
Azote	7727-37-9	1 – 3

---



---

### Section 4 : Premiers soins

---



---

Contact oculaire :	Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
Contact cutané :	Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Inhalation :	Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
Ingestion :	En cas d'irritation ou de malaise, consulter un médecin.
Avis aux médecins :	Soigner en fonction de la condition du patient et des caractéristiques de l'exposition

---



---

### Section 5 : Mesures en cas d'incendie

---



---

**Propriétés d'inflammabilité :** Ce produit n'est pas inflammable.

Point d'éclair	Aucune	Limite d'explosion supérieure	ND
Température d'autoallumage :	ND	Limite d'explosion inférieure	ND

#### **Données pour incendie et explosion :**

Moyen d'extinction approprié :	Employer un moyen d'extinction approprié pour une attaque concentrique. Les produits chimiques secs, la vaporisation d'eau ou de la mousse peuvent être nécessaires.
Produits de combustion :	La décomposition thermique de ce produit dans les conditions de chaleur excessive ou d'incendie peut générer les produits suivants : oxydes de carbone, formaldéhyde, et dioxyde de silicium.
Risques d'explosion :	Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.
Protection des pompiers :	Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

## Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Porter les protections personnelles recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : En cas de déversements mineurs, nettoyer ou racler le matériau et l'emballage pour toute élimination. En cas de déversements importants, ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. L'utilisation de détergents, de solvants, ou de la vapeur peut s'avérer nécessaire pour le nettoyage final.

## Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Utiliser une ventilation appropriée. Le produit émet de l'acide acétique lorsqu'il est exposé à l'eau ou à l'air frais. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas chauffer le matériau. Lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 300°F / 150°C, le produit peut dégager des vapeurs de formaldéhyde. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Fermer le contenant et garder loin de l'eau ou de l'humidité. Conserver loin des matériaux oxydants. Ne pas exposer le contenant à de températures extrêmes pour éviter qu'il soit fissuré.

Niveau d'entreposage d'aérosol |

## Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

### Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Polydiméthylsiloxane hydroxylé	NE	NE	NE	NE	NE		
Silice, amorphe	NE	NE	NE	NE	NE		
Distillats de pétrole	5	NE	5	NE	NE		mg/m <sup>3</sup>
Ethyltriacétoxysilane	NE	NE	NE	NE	NE		
Méthyltriacétoxysilane	NE	NE	NE	NE	NE		
Azote	NE	NE	NE	NE	NE		
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

### Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. De l'acide acétique se forme lorsqu'il est en contact avec de l'eau ou de l'air humide. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible

d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection tels que Silver Shield® ou 4H®. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

---

---

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

---

---

État physique : Pâte

Couleur : blanche

Odeur : odeur d'acide acétique

Seuil d'odeur : ND

Gravité particulière : 1.007

Point d'ébullition initial : 680 °F (360 °C)

Point de congélation : ND

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : ND (air = 1)

Taux d'évaporation : lent

Solubilité : insoluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles Pds % : 2.5 g/L : 28 lb/gal : 0.22

---

---

## Section 10 : Stabilité et réactivité

---

---

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Ne pas exposer le matériau à des températures extrêmes ou à l'humidité.

Matériaux incompatibles : Des matériaux oxidants peuvent provoquer une réaction. L'eau, l'humidité, ou l'air frais peuvent former des vapeurs dangereuses.

Produits à décomposition dangereuse : La décomposition thermique de ce produit dans les conditions de chaleur excessive ou d'incendie peut générer les produits suivants : oxydes de carbone, formaldéhyde, et dioxyde de silicone.

Possibilité de réactions dangereuses : Non

---

---

## Section 11 : Information toxicologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

### **Toxicité aigue :**

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Polydiméthylsiloxane hydroxylé	> 15 400 mg/kg	> 2 g/kg	> 8 750 mg/m <sup>3</sup> /7H
Silice, amorphe	Aucun	Aucun	Aucun

Distillats de pétrole	Aucun	Aucun	Aucun
Ethyltriacétoxysilane	Aucun	Aucun	Aucun
Méthyltriacétoxysilane	2 060 mg/kg	Aucun	Aucun
Azote	Aucun	Aucun	Aucun

**Toxicité chronique :**

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Polydiméthylsiloxane hydroxylé	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Silice, amorphe	Non	Non	Non	yeux, peau	Inconnu
Distillats de pétrole	Non	Non	Non	Non	Non
Ethyltriacétoxysilane	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Méthyltriacétoxysilane	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Azote	Non	Non	Non	Non	Non

Toxicité reproductive : Aucune information disponible  
Tératogénicité : Aucune information disponible  
Mutagénicité : Aucune information disponible  
Effets synergétiques : Aucune information disponible

---



---

**Section 12 : Information écologique**

---



---

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Aucune information disponible  
 Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible  
 Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible  
 Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

---



---

**Section 13 : Élimination**

---



---

**Classification déchets :** Le produit distribué ne fait pas partie de la sur l'élimination des déchets.  
 Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

---



---

**Section 14 : Information pour le transport**

---



---

Département des transports (terre) UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée  
 ICAO/IATA (air) : UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée  
 IMO/IMDG (eau) : UN1950, Aérosols, 2,2, Quantité limitée  
 Réserves spéciales Aucune

---



---

**Section 15 : Réglementation**

---



---

**Règlements fédéraux É.-U. :**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :  
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

**Réglementation canadienne :**

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : A

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

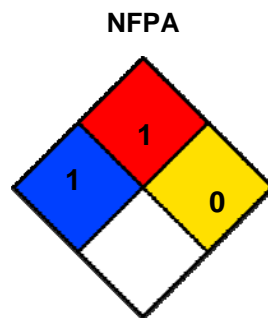
**Réglementation Union Européenne :**

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

**Réglementation complémentaire :** Aucune

## Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	1
Inflammabilité :	1
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick  
 N° CRC : 14056  
 Date de révision : 09/15/2015

Modifications depuis la dernière révision : numéro de produit retiré

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 CAS : Registre CAS  
 CFR : Code des règlements fédéraux  
 DOT : Département des transports  
 LIS : Liste intérieure des substances  
 g/L : Grammes par litre  
 HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux  
 IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer  
 IATA : Association du transport aérien international  
 OACI : Organisation de l'aviation civile internationale  
 IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses  
 OMI : Organisation maritime internationale  
 lb/gal : Livres par gallon  
 CL : Concentration létale  
 DL : Dose létale

NA : Non applicable  
 ND : Non défini  
 NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health  
 NFPA : National Fire Protection Association  
 NTP : Programme national de toxicologie  
 OSHA : Occupational Safety and Health Administration  
 PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos  
 EPP : Équipement de protection personnelle :  
 Ppm : Parties par million  
 RoHS : Restriction des substances dangereuses  
 STEL : Limite d'exposition de courte durée  
 TCC : Méthode Tagliabue en vase clos  
 TWA : Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail